

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

JEUDI 11 AVRIL 2019 à 18 h 30

**À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)
À l'ordre du jour :**

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°1 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 9 FÉVRIER 2019.

POINT N°2 FORMATION DU HUIS-CLOS

POINT N°3 POINT DE SITUATION DU DOSSIER EMBOUTEILLAGE DE L'EAU

Monsieur le Maire demandera un vote de l'assemblée délibérante pour aborder ce point dans le cadre d'un huis-clos

RESSOURCES HUMAINES

POINT N°4 MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

FINANCES

POINT N°5 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME D'ACQUISITION EN VEFA DE 17 LOGEMENTS COLLECTIFS - OPÉRATION 291 RUE DU JURA - MONTANT TOTAL DES PRÊTS 2 311 800 EUROS

POINT N°6 GARANTIE FINANCIÈRE SEMCODA - PROGRAMME DE RÉSERVATION CAPELLI DE 27 LOGEMENTS COLLECTIFS - 342 RUE VOLTAIRE - ACCORD DE PRINCIPE

POINT N°7 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME D'ACQUISITION EN VEFA DE 2 LOGEMENTS COLLECTIFS PLS -

OPÉRATION 291 RUE DU JURA - MONTANT TOTAL DES PRÊTS 318 100 EUROS

POINT N°8 GARANTIE FINANCIÈRE SEMCODA - PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 34 LOGEMENTS COLLECTIFS - BOULEVARD DES EPINETTES - ACCORD DE PRINCIPE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

POINT N°9 RUE VOLTAIRE - CESSIION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LA SCCV DIVONNE VOLTAIRE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA COMMUNE - PARCELLES CADASTRÉES SECTION AN N°240 ET AN N°241 -

CONSTITUTION DE SERVITUDES

POINT N°10 ALLÉE DE LA PISCINE - CESSIION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LA SNC MARIGNAN RESIDENCES AU PROFIT DE LA COMMUNE - PARCELLE CADASTRÉE SECTION AK N°819 -

POINT N°11 CONVENTION DISPOSITIF LOGEMENT ABORDABLE - PROGRAMME ODIVINE - AVENUE DE LA GRANDE CHAMPAGNE

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°12 ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE POUR LE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET VITRERIE - CHOIX DU PRESTATAIRE

POINT N°13 ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOTBALL ET DE LA PISTE EN HERBE DE L'HIPPODROME - CHOIX DES PRESTATAIRES

POINT N°14 ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE SIGNALISATION VERTICALE - CHOIX DU FOURNISSEUR

POINT N°15 ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE

POINT N°16 ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE POUR LE SERVICE VOIRIE - CHOIX DU FOURNISSEUR

POINT N°17 MISSION D'AMO RELATIVE À LA RÉHABILITATION D'UN COMPLEXE NAUTIQUE - MODIFICATION DE MARCHÉ

N°2 - GROUPEMENT CAP URBAIN/PEYRICAL/FIDELIA CONSULTING FRANCE

POINT N°18 APPROBATION DU PRINCIPE ET LANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'UNE CONCESSION SOUS FORME DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES ACCUEILS DE LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS JEUNESSE

TRAVAUX

POINT N°19 DESSERTÉ FORESTIÈRE - TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA DESSERTÉ FORESTIÈRE DE LA CABUSSE

POINT N°20 CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA PRISE EN CHARGE DE TRAVAUX AVEC LA SOCIÉTÉ HUTTOPIA

Le Maire

Vincent SCATTOLIN

